

Item 3

La France :

- se félicite que les discussions aient permis d'identifier plusieurs points d'attention, notamment la cohérence entre la nouvelle structure RH et les priorités stratégiques, la soutenabilité des prévisions financières ou encore les risques pesant sur la capacité normative de l'agence. Elle encourage la poursuite d'un dialogue approfondi au sein du groupe, afin d'assurer une meilleure préparation des décisions soumises au comité exécutif.
- rappelle l'importance de préserver un esprit de travail technique et collaboratif au sein du PBA, afin de favoriser un échange régulier d'informations entre le secrétariat et les États membres, particulièrement dans une période marquée par de fortes incertitudes budgétaires et par la mise en oeuvre progressive de la réforme ONU-80.